La parole aux tout derniers Compagnons de la Libération

18/06/2017 à 11h13

Il y a tout juste 77 ans, le 18 juin 1940, Charles de Gaulle lançait son célèbre appel, en réponse au discours du maréchal Pétain qui la veille, annonçait sa demande d'armistice.

Considéré comme l'acte fondateur de la Résistance, mais diffusé à 22 heures sur des ondes que les Français n'avaient pas vraiment l'habitude d'écouter, cet appel n'a eu son plein retentissement que les jours suivants, relayé par quelques journaux et un bouche-à-oreille efficace.

L'appel de de Gaulle, destiné avant tout aux militaires, provoque chez certains, encore peu nombreux, une sorte de déclic. Ils prennent la direction de Londres pour se mettre à la disposition de ces Forces françaises libres. Très vite, le Général se rend compte qu'il lui faut fédérer ces nouveaux combattants. Surtout, afin d'exister politiquement face à ses alliés anglo-saxons, il doit poser des actes le mettant au niveau de chef de gouvernement. D'où la création, par ordonnance signée dès le 16 novembre 1940 à Brazzaville, de l'ordre de la Libération.

En 1940 donc, de Gaulle souhaite distinguer « les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France », cette libération étant à ses yeux et dès ce moment non seulement un objectif, mais une certitude. L'ordre ne comprend qu'un seul grade, celui de compagnon et le fondateur en sera le seul Grand maitre. L'ordre a distingué 1038 personnes (dont 6 femmes), un peu plus de 700 seulement ont survécu à la guerre. 18 unités militaires et 5 communes (Paris, Nantes, Grenoble, Vassieux-en-Vercors et l'Ile de Sein) sont également

Compagnons de la libération.

Aujourd’hui, il ne reste que 11 Compagnons vivants, tous âgés de plus de 97 ans. Les témoignages, toujours lucides et émouvants, de ces héros n’en sont que plus précieux, et vous allez l’entendre, toujours enrichissants pour qui prend le temps de les écouter.